

Mise au point

SUD a pris la place que les électeurs lui ont donnée, rien de plus.

Les alliances stratégiques d'hier, entre la CGT et la CFDT pour réduire l'influence de SUD, sont oubliées. Les intérêts immédiats et la convoitise du poste de secrétaire du CE ont été les plus forts.

Les seuls vrais perdants restent les salariés.

Après les élections, l'organisation des responsabilités se fait souvent dans la douleur. Comme vous pouvez le constater, ce n'est pas cette année que l'on échappera à la règle.

Si chaque organisation a sa façon de voir et de penser, ce n'est pas pour autant que les faits doivent être arrangés pour devenir plus présentables aux yeux des salariés.

La critique n'épargne pas nos récentes prises de position. Autant faire une mise au point avant que certaines idées fausses ne se répandent et restent gravées à tort dans vos esprits. Peut-être le mal est-il déjà fait ? Reste à savoir qui en profite : certains syndicats, la direction ou bien les deux ? En tout cas certainement pas les salariés !

Quelques rappels historiques

En 1998, SUD avec 4 élus en CE et près de 40% des suffrages n'obtient pas le poste de secrétaire du CE. C'est la CFDT avec le vote de la CGT qui rafle la mise. Le prétexte de la CGT pour se justifier est double (elle vous l'a présenté récemment) :

- les Ex CFDT, devenus SUD, avaient conservé leurs mandats (de mi 1996 à début 1998). On oublie de dire que la probable démarche de scission était de notoriété publique. Le courant s'opposant à Mme Notat n'était pas propre à la section SEP mais bien un phénomène national. La politique d'accompagnement des mesures gouvernementales ne faisait pas partie des idées des militants de l'époque. La quasi-totalité d'entre eux, qui avait fait naître et animé la section CFDT de SPS, partiront et formeront SUD. La confiance des salariés était toujours là, puisque c'est fort de 4 élus en CE que SUD sortait des élections de 1998.
- Le plébiscite d'un secrétaire reconnu de tous : Il est vrai que l'homme était reconnu

professionnellement, aussi comme un sportif émérite et possédait un bon relationnel. Globalement personne ne contredira. Néanmoins son militantisme syndical datait de peu. Or, les élections professionnelles ont pour objectif de donner aux organisations syndicales les moyens de défendre les salariés et non de mettre en place un individu. Ce n'est pas la CGT qui pourra dire le contraire.

En 2000, comme en 1998 (SUD a toujours 4 élus CE), les organisations confédérées pensent avant tout à réduire l'influence de SUD à SPS et nous écartent du CE. L'intérêt des salariés passera après.

En 2002, La CGT s'abstient et permet l'élection d'un secrétaire SUD (encore 4 élus en CE). Mais la petite entreprise de tentative de relégation de SUD continue. Les uns et les autres mettent en avant la non représentativité de SUD au plan national, aidés en cela par les organes centraux. On présente aussi SUD comme le syndicat d'opposition systématique, de l'intransigeance et de l'affrontement. Toutes les images réductrices y passent pourvu que les salariés adhèrent petit à petit à ces idées fausses. SUD ne devient fréquentable que lorsqu'il faut défendre les salariés par la mobilisation.

En 2004, avec 3 élus en CE, SUD prend le poste de secrétaire du CE avec l'appui des 2 voix CGT. Belle preuve d'opportunisme de la part de la CGT quand on analyse la situation. Les bonnes relations de 1998 et 2000 entre la CGT et la CFDT sont terminées. SUD a perdu un peu de son audience entre 2002 et 2004 (tenu éloigné des principaux postes et commissions du CE) et la CGT progresse par rapport à 2002. L'équilibre est précaire et la

situation peut s'inverser en faveur de la CGT à la prochaine élection. Alors, avec l'hypothèse d'un éventuel retour d'ascenseur au nom du rassemblement des «forces d'opposition», le coup de poker vaut d'être joué. Il peut rester gagnant à moyen terme même sans retour de la part de SUD car il deviendra facile de dénoncer SUD comme le responsable de l'abandon du CE à la CFDT alliée à la CGC.

Depuis la création de SUD à SEP nous savions que la lutte, pour l'existence de notre syndicalisme, serait difficile et la route semée d'embûches.

Les organisations représentatives au niveau national cherchent par tous les moyens à éviter l'expansion de SUD car ces organisations syndicales sont devenues des outils politiques pilotés d'en haut. Mais pour SUD, l'important demeure de ne pas abandonner nos idées dès lors qu'elles paraissent justes et méritent d'être défendues.

Nous avons fait le choix de ne pas nouer d'alliances pour éviter toutes compromissions.

SUD ne fait pas de démagogie et accepte le prix à payer pour notre indépendance, notre liberté de penser et d'agir.

La boucle est bouclée et nous revoilà dans le présent, en 2006, juste après les élections.

La gestion plurielle du CE : Pour SUD ce n'est pas seulement un slogan électoral

Après les élections, la CGT a demandé une rencontre à la CFDT. Les amis d'hier ne le sont plus tout à fait à présent puisque briguant tous deux le poste de secrétaire du CE. Alors CGT et CFDT nous ont contactés

séparément pour «échanger».

Pour nous, la question ne se posait pas. Soit toutes les organisations syndicales élues au CE se mettaient autour d'une table pour trouver un terrain d'entente, soit SUD ne rencontrerait personne. La gestion plurielle d'un CE commence par là, mais ne s'arrête pas là pour autant. La proposition a été acceptée et lors de l'intersyndicale du 25/01/06 chacun a pu afficher ses souhaits et ses positions.

Nous avons indiqué sans ambiguïté que nous présenterions un candidat au poste de bureau et aux commissions obligatoires. Pour tous les autres postes, SUD voterait en s'abstenant. Difficile de faire plus clair !

Lors de cette intersyndicale la CFDT n'a pas refusé le soutien de la CGC pour son élection au poste de secrétaire et ne s'est pas opposée à la candidature de la CGC pour l'attribution de la commission économique. Vous connaissez la suite avec le vote CFDT pour la CGT.

Le vote SUD en faveur de la candidature CGC pour l'attribution de la commission économique est seulement un message clair et fort adressé à la CFDT. La gestion plurielle d'un CE exige un autre comportement que celui adopté par la CFDT lors de ce vote. Ce nouvel exemple montre le décalage entre les «bonnes» intentions affichées et les actes.

Pour un début, disons que ça ne commence pas sous les meilleurs auspices mais rien de franchement surprenant.

Heureusement, dans la gestion et le fonctionnement du CE, les 2 voix SUD compteront et pèseront lors des prises de décisions.

La CFDT, organisation syndicale «démocrate», a choisi de ne pas laisser le poste de secrétaire à son ancien allié CGT et a écarté son allié CGC de la commission économique.

La CGT, organisation syndicale également «démocrate» n'hésite pas à tenter de faire porter le chapeau à SUD, en oubliant tout ce qui l'arrange et en éclairant les salariés avec une version des faits plus que contestable.

Si cette mise au point nécessaire peut permettre d'ôter le doute à ceux qui pourraient succomber aux chants des sirènes : c'est tant mieux !

Tél: 05-56-55-86-14

Fax: 05-56-55-89-80

Site Internet: <http://perso.wanadoo.fr/sudmetaux33/>

E-mail: sud.metaux33@wanadoo.fr